



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24

Email : mairie@amplepuis.fr

Site : www.amplepuis.fr

**OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX
RECONSTRUCTION D'UN PONT « LES HAUTS DE LA RIVIERE »**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Transmission en Préfecture
le : 21/06/24

Publication le :
21/06/24

*Vu le Code de la commande publique ;
Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et suivant ;
Vu les délégations du Conseil Municipal accordées au Maire par délibération du 26 mai 2020 et du 6 juillet 2021 et du 3 octobre 2023 ;
Vu l'arrêté du Maire n°20/05/187 portant prévention des conflits d'intérêt relatif à la transparence de la vie publique en date du 28 mai 2020 ;
Vu l'Avis d'Appel Public à la Concurrence mis en ligne le 17/04/2024 sur le BOAMP, le site internet de la Ville et sur le profil acheteur avec pièces téléchargeables fixant au 30/05/2023 à 12H00 la date limite de réception des offres ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;*

Une consultation sous la forme d'une procédure adaptée, a été menée dans le cadre du marché de travaux pour la reconstruction d'un pont « Les Hauts de la Rivière » :

Critères de jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères suivants :

- | | |
|---------------------|-----|
| 1. Prix | 40% |
| 2. Valeur technique | 60% |

A l'issue de la publication précitée, 6 plis sont parvenus dans les délais

DECIDE

Article 1 : Après négociation, **D'ATTRIBUER** comme suit le marché :

ENTREPRISE	MONTANT HT
BGL	190 000.00€

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin – 69433 LYON CEDEX 3) dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification en ce qui concerne les intéressés ou de la date de publication en ce qui concerne toute autre personne estimant avoir un intérêt à agir.

Fait à Amplepuis, le 20 juin 2024

Le 1^{er} adjoint,
Eric LACROIX

